

pondre à sa question, il lui dit : « Général, donnez » vos ordres au chef d'escadron ; il les transmettra » au capitaine, qui en fera part au lieutenant, qui » m'enverra mon maréchal-des-logis. » M. de Montmorency ne put s'empêcher de rire de la gaieté que d'Albignac conservait au milieu de ses souffrances, et cette anecdote divertit beaucoup les gendarmes d'ordonnance.

Savez-vous que notre gouvernement des départemens au delà des Alpes aurait fait un fort joli petit royaume ? D'abord nous avions notre grand quartier-général à Turin, dans le département du Pô, où à notre arrivée nous trouvâmes pour préfet M. Vincent de Margnolas, fort jeune encore, puisqu'il n'avait que vingt-sept ans. C'était un homme fort remarquable par la variété de ses connaissances et la solidité de son caractère. Il était de Lyon et possédait une fortune considérable. Son mariage avec une demoiselle d'une des premières familles de Turin, mademoiselle de Perron, mariage qui eut lieu six semaines environ après notre arrivée à Turin, fut tout-à-fait du goût de l'empereur, qui aurait voulu voir se multiplier les alliances entre Français et Piémontais. Peu de temps après, l'empereur lui en témoigna sa satisfaction en le nommant conseiller-d'état. Je puis, par exemple, certifier une chose ; c'est que cette faveur, dont

M. Vincent était parfaitement digne, n'avait été nullement sollicitée par lui. Je dinais chez lui précisément le jour où, pendant que nous étions à table, au palais Carignan devenu l'hôtel de la préfecture, on lui apporta le *Moniteur*, qui contenait sa nomination en même temps que celle de M. de Molé aux mêmes fonctions. J'ai vu la surprise de M. Vincent, qui ne pouvait en croire ses yeux. Cette élévation à un rang qui était alors si ambitionné et que l'on n'obtenait que quand on en était vraiment digne, rendit vacante la préfecture de Turin, et nous apprîmes avec satisfaction le choix que fit ensuite l'empereur de M. Alexandre de Lameth pour remplacer M. Vincent.

Il est pour de certains hommes une fatalité qui démonte la raison humaine et qui donnerait envie de prendre au sérieux les ingénieuses rêveries de M. Azaïs sur les compensations. Une belle fortune, une belle femme, une belle position, vingt-sept ans, tels étaient les avantages accumulés sur la tête de M. Vincent. Sa femme devient grosse ; dix mois se passent, et M. Vincent est atteint d'une cruelle maladie ; rien ne peut arrêter les progrès du mal : il meurt au moment même où à tant de bienfaits la providence en ajoutait un autre si doux. Dans le même temps la mort et la vie apparaissent sous le même toit, et madame Vincent devint veuve au

moment même où elle donnait naissance à un fils. Mais laissons ces tristes souvenirs, et continuons à faire une espèce d'inventaire succinct du personnel et du matériel de notre gouvernement, dans lequel nous ferons prochainement une courte excursion.

Le département du Pô s'étendait au nord jusqu'au Mont-Cenis, et touchait par ce point au département du Mont-Blanc, dont la Maurienne et la Savoie faisaient partie. Nos autres chefs-lieux étaient Gênes, dont le nom était commun à la ville et au département et dont M. Bourdon de Vatri était alors le préfet; Gênes était en même temps le chef-lieu de la 27^{me} division militaire. Au nord de Gênes le département de Montenotte, contigu à la France par le département des Alpes maritimes, ayant pour chef-lieu Savone, où résidait M. de Chabrol, notre préfet-modèle; au midi de Gênes, le département des Apennins, dont la capitale était Chiavari, où somnolait sur son siège préfectoral M. Roland de Villarceaux, très-éveillé pour les affaires, mais qui s'endormait toujours quand il était assis. Ces trois départemens composaient notre littoral, et vous pouvez juger par là que nous aurions été une fort jolie petite puissance maritime si Dieu et la flotte anglaise l'eussent voulu. Les états réunis de Parme et de Plaisance marquaient les limites de

notre gouvernement du côté de la Toscane, et formaient le département du Taro, dont il n'est pas besoin de vous dire que Parme était le chef-lieu. Quant au nom du préfet, il m'échappe en ce moment; mais je me rappelle un fait qui me fera peut-être pardonner cette inadvertance de mémoire. Vous verrez comment l'empereur voulait que l'on respectât les croyances religieuses. M. Nardau, spécialement protégé par Joseph Bonaparte, avait été le premier préfet envoyé à Parme lors de la réunion de cette ville à la France. Il était arrivé dans sa résidence vers la fin du carême. Là, encore très-imbu des principes républicains qu'il avait professés, et parfaitement exempt de préjugés, M. Nardau se présenta à ses administrés avec un costume de fantaisie, mais qui sentait son républicain d'une lieue; enfin c'était à peu de choses près, m'a-t-on dit, l'habit semi-romain des membres de l'ancien conseil des cinq-cents. Ce ne fut pas tout: notre préfet, sachant que l'appât du plaisir est souvent un excellent moyen de gouvernement, résolut de donner un bal à l'élite des beautés parmesanes; mais pas une n'y vint, et en voici la raison: dans un pays dévot comme l'est Parme, M. Nardau avait adroitement choisi le vendredi saint pour mettre son monde en danse, et il en fut pour ses préparatifs, ses violons, ses glaces et

ses rafraîchissemens. Si, d'ailleurs, personne ne vint au bal, il y eut des gens qui écrivirent à l'empereur. Lettre décachetée et lue, rapide départ d'un courrier, destitution immédiate du préfet, tout cela fut l'affaire d'un instant ; car, je ne sais pas si vous vous en seriez douté, quand l'empereur s'y mettait, il ne badinait pas.

Arrivons maintenant au département de Marengo, qui formait en quelque sorte le cœur de notre gouvernement. Je vous y ferai faire plus tard connaissance avec le général Despinois ; maintenant il me suffira de vous dire que dans Alexandrie nous avions pour préfet un excellent homme, un très-bon administrateur, M. Robert, ancien général de brigade, et qui servait bien de sa plume après avoir bien servi de son épée. Ici vous admirerez peut-être une étincelle de ce tact impérial qui fit choix d'un ancien guerrier pour présider à l'administration d'un département qui devait son nom à la victoire, et dont le chef-lieu, disait l'empereur, devait un jour n'être habité que par des vivandières et des soldats. Nous perdîmes bientôt M. Robert, qu'une maladie enleva à ses administrés, et qui fut remplacé par M. de Cossé-Brissac. Vous connaissez déjà M. Arborio, notre préfet de la Stura, et la ville noire de Coni, puisque c'est par là que nous avons fait notre entrée ; vous savez aussi

que la mort nous l'enleva promptement : mais je ne serai pas fâché de vous dire l'espèce de désappointement qu'éprouva son successeur en venant s'ensevelir dans une vallée des Alpes.

L'empereur venait d'appeler au sénat M. Garnier, préfet de Versailles. Or la préfecture de Seine-et-Oise a toujours été un morceau très-friand pour quiconque aspire à être préfet. L'ancien duc de la Vieuville, comte de l'empire, chambellan de l'empereur, homme du monde, homme de cour, jadis un des beaux danseurs des bals de la reine, jugea que cela lui irait comme un gant. Profitant donc du droit que lui donnait sa charge d'approcher de l'empereur, il lui témoigna le désir de s'attacher à l'administration. Cette ouverture fut parfaitement accueillie, et l'empereur lui demanda s'il voulait être préfet ; à quoi il répondit que c'était l'objet de tous ses vœux, de toute son ambition ; et l'empereur répliqua : « Vous serez préfet. » Quelle douce nuit dut passer M. de la Vieuville ! Il ne connaissait point d'autre préfecture vacante que celle de Versailles : donc la préfecture de Versailles allait être son lot ; il était impossible de raisonner autrement. Mais voilà que sur ces entrefaites la nouvelle de la mort de M. Arborio arrive à l'empereur, et au lever suivant Napoléon annonce à M. de la Vieuville qu'il l'a nommé préfet de la Stura, l'engageant à se

rendre le plus promptement possible dans sa résidence. Il n'y eut pas à reculer, et voilà comment l'ancien duc de la Vieuville vint faire son essai administratif dans nos montagnes. Il se résigna facilement, s'occupa beaucoup de son département, et peu de temps après l'empereur, auquel nous ne le laissâmes pas ignorer, l'appela à la préfecture de Colmar.

En voilà, si je ne me trompe, pour sept de nos départemens; donc il nous en reste encore deux, quoique vous ayez déjà reçu un à-compte sur le département de la Sésia, et son chef-lieu Verceil, à l'occasion des difficultés que nous fit M. Giulio, lequel, soit dit en passant, avait une fort jolie femme, mademoiselle Millet, fille d'un riche négociant de Turin. A Verceil, nous avions pour directeur des douanes un homme de fer qui réclame impérieusement un souvenir. C'était M. Soyris. Il y a des gens qui deviennent douaniers; M. Soyris, lui, était né douanier, ou plutôt c'était la douane vivante. Sa ligne d'observation s'étendait sur les limites de notre gouvernement du côté du royaume d'Italie, et il fallait que des contrebandiers fussent bien fins pour l'attraper. Pour lui, saisir était vivre, et il eut de bien beaux momens quand il présida aux auto-da-fé des marchandises anglaises que nous avions l'ordre de faire impitoyablement brûler. Je

veux bien croire que c'était un acte de haute et grande politique; mais ce que je puis assurer, c'est que cette politique n'était nullement comprise par des groupes de malheureux qui regardaient pieds nus la flamme dévorer des milliers de bas de fabrique anglaise. Ce que c'est que d'avoir des idées étroites! ils croyaient, dans leur simplicité, qu'on aurait mieux fait de les leur distribuer. Pour M. Soyris, il regardait cela comme je suppose que Néron regarda l'incendie de Rome. Au surplus sa rigidité n'admettait aucune préférence. Un jour il nous écrivit pour notifier au prince la saisie qu'il venait de faire d'un ballot de soixante cachemires arrivés directement de Constantinople, et adressés à l'impératrice Joséphine. Nous tînmes un petit conseil, pensant au plaisir qu'éprouverait la bonne impératrice, si le ballot pouvait lui être rendu; mais les ordres de l'empereur étaient tellement précis, que nous n'osâmes conseiller au prince de lever l'ordre de M. Soyris, et bien nous en prit. Ayant en effet jugé qu'il y avait lieu à consulter l'empereur, sa réponse fut qu'il n'y avait d'exception pour personne, pas plus pour l'impératrice que pour un autre; que M. Soyris avait bien fait, et que les cachemires devaient être vendus au profit de la douane.

Une autre fois, M. Soyris écrivit encore en

prince pour une chose qui était personnelle à Son Altesse, et qui le mettait dans le plus grand embarras. Comme on faisait remettre à neuf l'intérieur de l'hôtel de Paris, le prince avait fait venir de Rome des tableaux de Raphaël, de l'Albane, du Corrège et des plus grands maîtres de sa galerie de Rome, pour en orner une galerie de l'hôtel. Ces objets étant arrivés à la douane de Verceil, ferme sur ses principes, M. Soyris avait commencé par mettre la main dessus pour leur infliger un droit d'entrée. Ce qui l'embarrassait était de savoir quel article du tarif il leur appliquerait; il lui fut répondu qu'il pouvait faire payer au prince tel droit qu'il jugerait convenable. Alors sa sagacité naturelle lui inspira l'idée de les frapper d'un droit de quinze pour cent le quintal. L'entendez-vous? le quintal!... Un quintal de tableaux de Raphaël! Oh! barbare!

Les petites stations que nous faisons sur la route nous font arriver un peu tard à notre dernier département, le département de la Doire enclavé entre le département du Pô, celui de la Sésia, les Alpes et le royaume d'Italie. Il a pour chef-lieu Ivree, et pour préfet, le général Jubé, ancien commandant de la garde de notre feu directoire jusqu'au dix-huit brumaire. M. Jubé était un homme d'infiniment d'esprit, qui avait été un des hommes

à la mode quand les fournisseurs brillaient dans Paris. Sa femme était extrêmement jolie, et venait très-souvent nous voir à Turin, où elle était un des ornemens de nos bals; nous avons souvent bien ri notamment au retour d'une partie que nous avons faite, dix ou douze personnes ensemble, à Racconigi. Elle est trop bonne pour ne me l'avoir pas pardonné, mais je me rappelle que je lui jouai le tour d'inviter impertinemment toute la compagnie à souper chez elle, comme si c'eût été de sa part, faisant tout haut les invitations devant elle pour qu'elle ne pût pas reculer, de sorte que nos trois calèches descendirent à sa porte, ou plutôt à la porte du riche Garda, dont l'hôtel était à sa disposition quand elle venait à Turin. La cave de Garda était excellente, sa maison bien approvisionnée, de sorte qu'en peu d'instans nous eûmes un souper qui ne sentit pas du tout l'improvisation, et que nous prolongeâmes gaiement fort avant dans la nuit. La seule chose que je ne me rappelle pas bien, c'est si madame Jubé invita Garda à souper chez lui.